

La Commission européenne a adopté aujourd'hui un document consultatif qui lance un débat public sur la meilleure façon d'élaborer le nouvel accord international destiné à lutter contre le changement climatique. La communication consultative soulève des questions clés et sollicite l'avis des parties prenantes sur le nouvel accord, qui devrait être finalisé d'ici la fin 2015 et devrait s'appliquer à compter de 2020.

Connie Hedegaard, Membre de la Commission responsable de l'action pour le climat, a déclaré à ce propos: «À Copenhague, les dirigeants du monde entier se sont fixé pour objectif de limiter le réchauffement de la planète à moins de 2 °C, afin d'éviter les conséquences les plus dommageables du changement climatique.

C'est une bonne chose, mais comme le monde s'écarte chaque jour un peu plus de cet objectif, ce n'est clairement pas suffisant. Il faut que toutes les parties redoublent d'efforts. Pour y parvenir, il est indispensable de disposer d'un accord international ambitieux en vertu duquel toutes les grandes économies seront tenues d'agir, en fonction de leurs capacités actuelles et futures.

Le document de consultation sollicite des contributions pour aider l'UE à élaborer sa position en vue de parvenir au meilleur accord possible en 2015.»

La communication consultative invite les parties prenantes, les États membres et les institutions européennes à apporter leur contribution en vue de déterminer les meilleurs moyens d'élaborer l'accord de 2015, qui définira le régime international qui s'appliquera en matière de lutte contre le changement climatique après 2020.

La consultation publique sera en ligne jusqu'au 26 juin. Une conférence des parties prenantes se tiendra à Bruxelles le 17 avril.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Action pour le climat conception de l'accord international de 2015 sur le changement climatique](#)